



# AIPR Concepteur

## (14 heures)

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux. S'entraîner sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux

### PUBLIC

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Formation accessible pour toutes personnes en situation de handicap.

### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT- DICT, et le guide technique

- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

#### PRÉREQUIS

Toute personne désignée par l'employeur ayant la gestion de la préparation des travaux

#### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Tous les 5 ans

#### ATTRIBUTION FINALE

Attestation de compétences concepteur AIPR

#### MODE

inter ou intra/entreprise. [Tarif : nous consulter](#)

#### ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Advitam Prévention sous couvert du MEDDE (ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie)

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES *Arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux*

### INTERVENANT(S)

Formateur certifié  
Concepteur AIPR

### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé théorique  
interactifs

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

QCM en ligne sur la  
plateforme Nationale  
d'examen AIPR

## Programme partie théorique

Impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux

### **La réglementation DT – DICT**

Principaux points de repères  
La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)

### **Définitions et glossaire**

Les différents acteurs de la réforme DT – DICT  
Les types de réseaux concernés (DT – DICT)  
Les cas de dispense  
Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT  
DT-DICT conjointes)

L'exécution des travaux  
Le marquage-piquetage

Cas particulier des travaux urgents – « ATU »  
Application du « guide technique »  
La reconnaissance sur le terrain  
En cas de dommage, d'arrêt de chantier...

### **Évaluation**